



COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE

Projet de transport à haut niveau de service (THNS)

**BILAN DE LA CONCERTATION REGLEMENTAIRE
(article L 300-2 du Code de l'Urbanisme) – VDEF2**

3 septembre 2015

Martial BELLON

Florent LE DUC

La concertation réglementaire (article L 300-2 du Code de l'Urbanisme) sur le projet de transport à haut niveau de service piloté par la Communauté urbaine de Dunkerque s'est déroulée du 28 janvier au 30 mai 2015.

Le bilan de cette concertation est composé de trois parties :

- Le dispositif mis en œuvre pour la concertation ;
- La synthèse de la concertation ;
- Les enseignements du maître d'ouvrage.

1. Le dispositif mis en œuvre pour la concertation

La Communauté urbaine de Dunkerque a mis en œuvre un dispositif très complet, au-delà des dispositions réglementaires, qui a porté sur :

- 10 réunions publiques dans l'agglomération dunkerquoise ;
- des registres d'expression dans les communes ;
- un site Internet d'information et d'expression ;
- des articles dans le MAG, mensuel d'information de la CUD ;
- un dossier de la concertation (56 pages) consultable sur le site Internet et diffusé dans les mairies et lors des réunions publiques ;
- un document de synthèse (6 pages) consultable sur le site Internet et diffusé en boîtes aux lettres (42.000 ex) pour informer sur le projet et les dates des réunions publiques.

1.1 Les 10 réunions publiques

- Grande Synthe (Fort-Mardyck, Mardyck, Quartier Dessinguez, Petite-Synthe) le 16 mars à la Maison de Quartier du Moulin : 57 participants et 14 interventions du public ;
- Bourbourg (Craywick, Saint-Georges-sur-l'Aa) le 18 mars à la Salles de Fêtes : 9 participants et 3 interventions du public ;
- Bray-Dunes (Ghyvelde, Zuydcoote) le 23 mars à la Salle Nordet : 56 participants et 21 interventions du public ;
- Cappelle-la-Grande (Armbouts-Cappel, Coudekerque-Village, Spycker, Tétéghem) le 25 mars au Palais des Arts et des Loisirs : 68 participants et 34 interventions du public ;
- Saint-Pol-sur-Mer (Fort-Mardyck, Petite-Synthe) le 26 mars à la Salle Clerginet – Ferme Marchand : 83 participants et 32 interventions du public ;
- Dunkerque à la Salle Jean Bart de la Mairie le 1^{er} avril : 104 participants et 22 interventions du public ;
- Gravelines (Grand-Fort-Philippe) à la Salle de l'Agriculture le 7 avril : 33 participants et 16 interventions du public ;

- Loon-Plage à la Salle de la Mairie le 13 avril : 19 participants et 11 interventions du public ;
- Rosendaël (Malo-les-Bains, Leffrinckoucke) à la Salle des Fêtes de la Mairie le 14 avril : 170 participants et 27 interventions du public ;
- Coudekerque-Branche à l'Espace Jean Vilar le 20 avril : 64 participants et 22 interventions du public.

Soit un total de 663 personnes présentes aux 10 réunions publiques et 208 interventions du public. Patrice VERGRIETE, maire de Dunkerque et président de la CUD a participé aux réunions publiques de Dunkerque et de Rosendaël, tandis que Damien CAREME, maire de Grande-Synthe et vice-président Transport de la CUD a été présent à toutes les réunions publiques, ainsi que les maires et adjoints des communes directement concernées. Cédric GHESQUIERES, directeur-général-adjoint de la CUD, et Xavier DAIRAINÉ, chef du projet de Transport à Haut Niveau de Service (THNS), ont alternativement représenté les services. Le déroulement de chaque réunion publique a été le suivant :

- accueil par le maire de la commune et introduction par l' élu CUD ;
- présentation, par le représentant des services techniques, des enseignements des réunions publiques Mobilité organisées en 2014 et de l'état des lieux des transports dans l'agglomération ;
- débat avec le public ;
- présentation du projet de THNS « Dk'Plus de mobilité » par l' élu et par le représentant des services techniques ;
- débat avec le public.

1.2 Les registres d'expression

Un registre d'expression a été déposé dans les mairies de toutes les communes de la Communauté urbaine de Dunkerque. Nous avons relevé 33 contributions écrites et une pétition signée par 108 personnes (LR/AR adressée au président de la CUD) :

- Cappelle-la-Grande : une contribution écrite ;
- Coudekerque-Branche : une contribution écrite avec plans ;
- Dunkerque : sept contributions écrites et une contribution du groupe Europe Ecologie les Verts ;
- Gravelines : une contribution écrite ;
- Malo-les-Bains : deux contributions écrites ;
- Mardyck : deux contributions écrites ;
- Rosendaël : quatre contributions écrites ;
- Tétéghem : deux contributions écrites ;
- Leffrinckoucke : pétition signée par 108 riverains de la rue Salengro (et rues proches).
- Spycker : treize contributions écrites

1.3 Le site Internet

Le site Internet <http://www.dk-mobilite.fr/> a été mis en ligne le 27 janvier 2015. Il a enregistré 3.545 visites, avec 9.535 pages vues et un taux de rebond de 62 %. 61 personnes ont posté un avis ou une question de janvier à mai 2015.

Sur ce site, l'internaute avait la possibilité de :

- s'informer sur le projet en téléchargeant le dossier de la concertation (56 pages) mis en ligne le 27 janvier 2015 et le dossier de synthèse du projet (6 pages) mis en ligne le 19 mars 2015 ;
- s'informer sur les dates des réunions publiques et consulter la synthèse de chaque réunion mise en ligne ;
- s'exprimer en donnant son avis sur le projet ou en posant une question.

1.4 Le MAG

Le MAG est le mensuel édité par la CUD qui est diffusé en boîtes aux lettres à tous les habitants de l'agglomération (83.400 ex). De janvier à mai, le MAG a consacré 9 dossiers sur le projet totalisant 7 pages.

1.5 Le dossier de la concertation

Edité à 1.000 exemplaires et téléchargeable sur le site Internet depuis le 23 janvier, ce dossier (56 pages) portait sur :

- un édito signé par le président de la CUD et 20 maires des communes concernées par le projet ;
- la structure de l'agglomération et les mobilités aujourd'hui :
 - une agglomération de 200.000 habitants pas comme les autres ;
 - la mobilité dans le dunkerquois aujourd'hui ;
 - les forces et les faiblesses de l'offre actuelle de transport collectif ;
 - la synthèse des réunions publiques Mobilité de 2014.
- les objectifs de DK'PLUS de Mobilité :
 - réduire les inégalités face à la mobilité ;
 - un réseau plus équilibré, mieux adapté et plus juste sur le territoire ;
 - un projet mieux intégré dans le territoire ;
 - un réseau de transport collectif soutenable dont la performance est optimisée ;
 - un accès au réseau pour tous ;
 - la synthèse des objectifs.

- deux scénarios pour des bus plus attractifs et plus performants :
 - le scénario « 5 Grandes Lignes » ;
 - le scénario « 1 Grand Axe » ;
 - les comparaisons entre les deux scénarios ;
 - des coûts maîtrisés équivalents pour les deux scénarios ;
 - aménager la ville pour mieux vivre ensemble : une constante pour les deux scénarios ;
 - améliorer l'espace public pour favoriser toutes les mobilités ;
 - prenez la parole et calendrier du projet.

1.6 La synthèse du projet

Edité à 84.600 exemplaires, diffusé dans les boîtes aux lettres des habitants de l'agglomération et téléchargeable sur le site Internet depuis le 19 mars 2015, ce dossier (6 pages) portait sur :

- un édito signé par le président de la CUD et 20 maires des communes concernées par le projet ;
- une présentation sommaire du projet ;
- trois exemples (photos) d'aménagement réalisés dans le cadre du projet : place de la gare à Dunkerque, quai de Mardyck à Dunkerque, voie express D 601 ;
- les plans des deux scénarios ;
- les dates et les lieux des réunions publiques ;
- le calendrier du projet.

2. La synthèse de la concertation

Nous analysons successivement les thèmes généraux et les thèmes spécifiques traités au cours des réunions publiques, puis les avis et questions déposés dans les registres d'expression et sur le site Internet.

2.1 Les thèmes généraux

- Les fréquences et les horaires. Ce sujet a fait l'objet de très nombreux commentaires. Une représentante d'une association regrette que les fréquences soient généralement trop faibles. Ce sont prioritairement les horaires scolaires qui font l'objet d'observations, voire de mécontentements : horaires des bus inadaptés aux horaires des collèges et des lycées, non-respect des horaires affichés, temps de parcours très longs pour les jeunes le matin (1h à 1h30). Les habitants des communes du sud de l'agglomération (Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Village, Armbouts-Cappel) constatent des fréquences faibles et peu de personnes dans les bus : elles jugent que cette situation ne favorise pas l'usage du bus. Les habitants de Saint-Pol-sur-Mer, usagers de la ligne 5, demandent davantage de fréquences les week-ends et la journée entre 13h et 14h. A Couderkerque-Branche, un habitant relève le temps de parcours très long pour les lignes 4, 5, 7 et 9 et souhaite une augmentation des fréquences. A Bray-Dunes, il est demandé une amélioration de la fréquence sur la ligne Ghyvelde/Bray-Dunes Plage. Un usager de Gravelines regrette l'absence d'heure fixe et la longueur des correspondances qui favorisent le recours à la voiture. Un habitant de Loon-Plage craint que les nouvelles fréquences 10' ne soient réservées qu'aux parcours vers le centre de l'agglomération. Concernant le nouveau projet, des représentants de DK BUS s'interrogent sur la réalité des gains de temps de parcours au cours de la journée. Un habitant de Dunkerque relève que le scénario « 1 Grand Axe » générerait plus de correspondances que le scénario « 5 Grandes Lignes ».
- Les dessertes. C'est naturellement un sujet récurrent lors de toutes les réunions publiques. Une habitante de Grande-Synthe demande une liaison vers Ghyvelde pour se rendre chez son fils. Un autre s'inquiète de la desserte limitée des zones industrielles. Un élu de Craywick s'interroge sur la future desserte de sa commune et sur l'articulation avec le réseau Arc-en-Ciel du Conseil départemental. A Bray-Dunes, des habitants regrettent la disparition de la ligne 3 ainsi que de la ligne de la plage jusqu'à la place Jean-Bart. Un autre déplore la faible utilisation des navettes estivales des parkings à la mer en pointant un déficit d'information. A Cappelle-la-Grande, plusieurs personnes demandent un passage dans la cité des Cheminots ainsi que l'étude de la desserte de la future ZAC du Centre où seront construits 200 logements. Les habitants de Spycker regrettent l'absence de liaison avec Grande-Synthe dans le nouveau projet. A Dunkerque, des habitants relèvent le peu de confort de la desserte du quartier du Grand Large. Une habitante de Grand-Fort-Philippe fustige la correspondance obligatoire à Gravelines pour se rendre dans les commerces de Grande-Synthe qui rend le temps de parcours très long. Même remarque de la part d'un habitant de Loon-Plage

qui constate les deux changements pour se rendre dans la zone industrielle de Grande-Synthe. Un habitant de Leffrinckoucke-Village craint que son territoire soit délaissé dans le nouveau projet de desserte. Et un habitant de Craywick se demande si le scénario « 5 Grandes Lignes » va changer quelque chose pour sa commune. Un habitant de Coudekerque-Branche relève que la ligne 8 est très mal desservie en raison d'un feu rouge très long. Par ailleurs, un employé de DK BUS s'interroge sur l'opportunité du nouveau projet qui permettrait de gagner 3' sur la ligne 1 actuelle. Une habitante de Dunkerque relève le problème de connexion entre les lignes 2 et 3 et l'accès au bus par le milieu de la chaussée. Enfin, il faut retenir les différentes interventions concernant la desserte au sud de l'agglomération. Un habitant de Cappelle-la-Grande propose un Parc Relais à proximité de la ZA de Cappelle-la-Grande. Un autre, craignant une traversée plus importante de la commune suite à la mise en œuvre du projet, demande des informations sur la réalisation du barreau de Cappelle-la-Grande. Un usager de la route attire l'attention sur l'aménagement du carrefour dit « des 7 Planètes ». Un habitant de Tétéghem ne comprend pas l'intérêt du nouveau projet pour rejoindre Malo ou Dunkerque. Un autre demande si Dunkerque sera la plate-forme d'échange pour les habitants du sud de l'agglomération.

- Les autres services du réseau. A l'issue de la présentation (en 1^{ère} partie de réunion publique) de l'état actuel du réseau, les participants ont interpellé les orateurs sur différentes catégories de services. Il s'agit du maintien du service Noctibus tard le soir et tôt le matin, certains constatant qu'il y aurait beaucoup de demandes et d'autres relevant l'absence de voyageurs très tôt le matin dans les bus. Un habitant de Dunkerque regrette l'impossibilité de trouver un bus après 21h30. Plusieurs personnes, notamment à Cappelle-la-Grande, ont souligné la faiblesse du service le dimanche ; d'autres relèvent le service insuffisant lors des vacances scolaires et des week-ends ou bien à l'occasion des grands événements. Pour d'autres, les informations sont insuffisantes suite à des accidents ou à des interruptions de trafic. A Loon-Plage, les usagers sont satisfaits du service dit Express (sans arrêt de Loon-Plage à Dunkerque) : ils craignent sa suppression dans le cadre du nouveau projet. Sur un autre plan, un usager constate que les cartes se démagnétisent. Certaines personnes pointent l'inconfort dans les bus, notamment aux heures de pointe pour les personnes âgées. Un chauffeur craint que les navettes Etoile soient supprimées. Il faut aussi relever les commentaires sur l'affichage des bus et les messages diffusés qui ne seraient pas explicites. Pour certains usagers, la sécurité ne serait pas optimale dans les bus ; ils font notamment référence aux agressions des conducteurs de bus, d'une part, et au non-respect des priorités à droite, d'autre part.
- L'usage du bus. Un habitant de Cappelle-la-Grande souhaiterait mieux connaître les usagers du bus dans l'agglomération ainsi que les endroits stratégiques où les usagers veulent se rendre. Une mère de famille de Saint-Pol-sur-Mer s'inquiète de l'image du bus auprès des jeunes, qui serait assimilé aux populations pauvres, alors que la jeunesse préfère la voiture. Un autre habitant est dubitatif sur l'usage du bus en

constatant que les navettes gratuites et les dispositifs mis en place par certaines entreprises sont peu utilisés. Un habitant de Dunkerque considère que le bus est « archaïque » et que le tramway serait plus adapté (image, impact sur l'environnement,...). Un autre propose que les habitants soient davantage incités à utiliser les parkings et les navettes gratuites pour limiter l'usage de la voiture en ville. Toujours à Dunkerque, une personne propose le développement des voitures hybrides ou électriques. Il est aussi question, à Bray-Dunes, de la répartition entre bus articulés et bus classiques en référence au pôle d'échange de Leffrinckoucke. Une habitante de Grand-Fort-Philippe se plaint des nuisances sonores (moteurs qui tournent pendant 20') liées à la zone de retournement des bus (Flaque aux Espagnols).

- Les abribus et les arrêts de bus. A Coudekerque-Village, une habitante regrette qu'il n'y ait qu'un seul arrêt, soit parfois 2,5 km à pied pour le rejoindre. Un habitant de Cappelle-la-Grande souhaite que des abribus « incassables » soient mis en place. A Gravelines, des habitants pointent l'absence d'abribus à la gare et l'accessibilité difficile pour lire les panneaux horaires ; l'un d'eux demande l'interdiction de fumer dans les abribus. Une habitante de Loon-Plage se déclare prête à prendre le bus à condition que les arrêts de bus soient réaménagés avec plus de confort. De son côté, une habitante de Rosendaël, constatant que la population vieillit, demande des bancs à chaque arrêt de bus. A Saint-Pol-sur-Mer, un habitant demande davantage d'abribus afin d'être protégé en cas de pluie (place du Beffroi par exemple). Un autre fait part des soucis générés par un arrêt devant son habitation et s'enquiert du processus de décision sur l'implantation des arrêts.
- La gratuité. C'est l'un des sujets les plus commentés au cours des réunions publiques. A Grande Synthe, un employé de DK BUS s'inquiète sur les capacités de la CUD à garantir la gratuité. A Bourbourg, un habitant demande si la gratuité, en particulier celle annoncée par les élus pour les week-ends à la rentrée 2015, sera étendue à l'ensemble de l'agglomération et si des accords seront trouvés avec le réseau du Conseil départemental pour cette même gratuité. A Saint-Pol-sur-Mer, certains craignent que la gratuité soit un risque pour les populations et le matériel, notamment en permettant de « faire monter des gens dangereux » (sic !) qui pourraient s'octroyer « tous les droits ». A Bray-Dunes, un habitant s'inquiète d'une éventuelle hausse des impôts locaux pour financer la gratuité. Un autre propose plutôt de diminuer les abonnements annuels. Un troisième enfin s'interroge sur la pérennité du ticket frontière. A Capelle-la-Grande, un habitant considère que rien n'est gratuit et que cela va entraîner davantage de bus. Pour un autre, la gratuité le dimanche devrait permettre la mise en place de bus supplémentaires. A Dunkerque, le débat est vif. L'un craint une hausse de la taxe d'habitation. Un autre souhaite la mise en place immédiate de la gratuité toute la semaine. Une élue considère que la gratuité ne sera pas suffisante pour inciter les gens à prendre le bus. Elle pose la question de la place de la voiture dans la ville et celle de l'urbanisation autour du réseau de transport. Un conducteur de bus s'interroge sur les conséquences de la gratuité : comment gérer la hausse de la fréquentation, du parc de bus, des salariés, des dépôts, etc. L'un de ses collègues demande des informations sur

le plan de financement de la gratuité. Un habitant de Malo-les-Bains propose de diminuer le prix du ticket, considérant qu'il est l'un des plus élevés parmi les agglomérations moyennes en France. Un habitant de Loon-Plage demande si la gratuité sera étendue à toutes les villes de l'agglomération. Deux autres souhaitent la gratuité totale immédiate et demandent des informations sur le coût du transport gratuit. A Rosendaël, un habitant craint que ne soit imposé « un retour en arrière » dès lors que la gratuité aura contribué à faire croître la fréquentation. Enfin à Coudekerque-Branche, un conducteur de bus, qui dit avoir entendu parler de gratuité en cas de forte pollution, souhaite connaître le seuil de pollution à partir duquel la gratuité serait mise en œuvre. Un habitant espère que les impôts n'augmenteront pas.

- L'accessibilité pour les PMR. Ce thème a également fait l'objet d'échanges riches et constructifs. Un habitant de Dunkerque soulève « la problématique du Parc de l'Etoile et l'accueil de nombreuses populations handicapées, au-delà des étudiants ». Un habitant de Cappelle-la-Grande considère qu'il conviendrait de mettre à disposition des bus spécialement adaptés aux PMR. Sur le même plan, un habitant de Dunkerque, handicapé, suggère une réorganisation des montées-descentes pour les PMR afin d'éviter de longues attentes. Un autre affirme que les conditions requises pour bénéficier du service Handibus sont importantes. A Gravelines, un usager questionne sur les arrêts adaptés aux PMR, supprimés ou ajoutés. Un conseiller municipal de Fort-Mardyck rapporte qu'il y aurait beaucoup de difficultés pour les PMR dans les bus : rampes d'accès, accessibilité à la navette gratuite. Une personne de Coudekerque-Branche demande une révision immédiate des tarifs du service Handibus. Un usager demande la mise en place de la gratuite dès septembre pour le service Handibus. Un usager PMR regrette de ne pouvoir accéder à la navette gratuite avec son chien.
- Les travaux. Ce sujet n'a pas été traité partout. A Grande-Synthe, un conducteur de bus demande des informations sur la chronologie exacte des travaux et sur la gestion des retards des bus pendant les travaux. Un de ses collègues relève un point technique devant le dépôt de DK BUS : le virage à 90° inutilisable pour des bus de 12 m de long. A Bray-Dunes, des questions sont posées sur les aménagements spécifiques dans la commune ainsi que sur les voiries qui sont dégradées. A Cappelle-la-Grande, un habitant relève que les travaux envisagés vont concerner prioritairement Dunkerque et « le côté mer » et que les bouts de lignes « côté terre » sont peu concernés. Un habitant de Zuydcoote constate également que les travaux portent essentiellement sur la partie agglomérée et peu sur les extrémités de l'agglomération. Enfin, un habitant de Coudekerque-Branche demande si le changement sera progressif. (NdLR : lire également les commentaires et les remarques concernant les travaux dans les thèmes spécifiques plus loin).

- Le budget du projet. Ce sujet à fait l'objet de quelques questions ou interventions. A Grande-Synthe, des conducteurs de bus ont interpellé les élus sur les engagements financiers du délégataire, relevant pas ailleurs que la CUD veut augmenter la fréquentation alors qu'elle supprime 360.000 km par an. Un habitant s'inquiète de l'impact du projet sur ses impôts, pour l'investissement et le fonctionnement. Un autre, à Saint-Pol-sur-Mer, considère que le coût de 65 M€ est très important ce qui conduit un retraité et une mère de famille à craindre de payer davantage, notamment les abonnements. Rassuré par les réponses apportées par les élus sur le financement du projet en grande partie par le Versement Transport des entreprises, un autre habitant exprime des inquiétudes sur le coût de fonctionnement.
- Le vélo. Un habitant de Fort-Mardyck demande l'installation d'une station DK Vélo dans sa commune, tandis qu'un usager de Cappelle-la-Grande évoque la complémentarité attendue entre le nouveau réseau de bus et DK Vélo en créant de nouvelles stations. A Dunkerque, un habitant demande si le transport à vélo et la marche sont intégrés dans le plan de déplacements. Un autre considère que le quartier Ile Jeanty, avec 45 % d'habitants sans voiture, est défavorisé et devrait bénéficier d'une station DK Vélo. Un usager du vélo de Loon-Plage demande des informations sur la réalisation de la piste cyclable de Loon-Plage à Gravelines et un autre s'enquiert des aménagements prévus pour garer son vélo dans les endroits clés (Gare). Un habitant de Rosendaël demande des informations sur les dates d'installation des stations DK Vélo vers l'est de l'agglomération. Un autre exprime son inquiétude sur la cohabitation vélo-bus sur les lignes de Bus à Haut Niveau de Service. Un usager du vélo à Dunkerque propose d'aménager le boulevard de la République qui est actuellement « un enfer du Nord pour un cycliste... ». Deux personnes attirent l'attention sur la sécurisation des parcs à vélos. Un habitant de Coudekerque-Branche intervient également sur les arceaux de sécurité pour attacher les vélos, tandis qu'un autre fustige le tracé de la piste cyclable qui longe la rue de la République et qui serait dangereuse. A Bray-Dunes, une personne demande une station libre-service vélo au pôle d'échange pour éviter les ruptures de charges.
- Le train. Un habitant de Saint-Pol-sur-Mer regrette que le service Calais-Dunkerque soit interrompu du samedi midi au dimanche soir, alors qu'un habitant de Bray-Dunes demande de la voie ferrée jusqu'à Adinkerque. Un « passionné de train » à Gravelines souhaite connaître le résultat des enquêtes sur la fréquentation des trains. Un autre habitant relève la difficulté d'utiliser le train en fin de journée pour revenir de Dunkerque et salue l'expérience positive de Taxi-Bus. Une employé de la CUD fait l'apologie du train par rapport au bus mais relève des temps d'attente importants le matin et le soir.
- La procédure (enquête publique - concertation). Un habitant de Saint-Pol-sur-Mer déplore le fait que toute la famille doive rester chez elle pour l'enquête ménage qui ne nécessite que 5' d'entretien. Il critique la méthode imposée. Un habitant de Bray-Dunes demande des explications sur les compétences respectives des différentes collectivités concernant le projet.

2.2 Les thèmes spécifiques

- L'aménagement de la RD 601 et le quai Wilson. Deux commerçants de Saint-Pol-sur-Mer s'inquiète des impacts de l'aménagement de la pénétrante sur la gestion du trafic (27.000 véhicules/jour) et sa fluidité. Ils craignent des difficultés de stationnement sur le quai Wilson pour l'accès à leurs commerces et l'impact des travaux sur la pérennisation des 250 emplois sur le quai. A la vue du montage photo sur la pénétrante, une habitante de Loon-Plage constate que les voies seront strictement réservées aux bus et s'en félicite. Une autre déclare sa satisfaction de retrouver le canal sur la pénétrante.
- Le centre-ville de Dunkerque. Un habitant intervient sur l'animation du centre-ville le dimanche ; il souhaite une redynamisation du centre pour soutenir les commerces. L'ancien directeur de l'urbanisme et de la circulation de la Ville de Dunkerque interpelle sur l'aménagement du centre-ville et sur la gestion de la circulation place Jean-Bart. Un autre habitant souligne sa préférence pour un centre-ville sans bus et piétonnier. Un usager de Loon-Plage exprime son insatisfaction sur les conditions d'attente en cas de pluie (« les pieds dans l'eau ») à l'arrêt de bus place Jean-Bart pour la ligne Dunkerque/Loon-Plage.
- La place de la Gare à Dunkerque. L'aménagement de la place de la gare suscite différents commentaires. Un habitant de Saint-Pol-sur-Mer souhaite connaître la nature du projet. Suite à la projection des visuels concernant le quai de Mardyck, un habitant de Cappelle-la-Grande exprime ses craintes sur la réduction de la voirie à proximité de la gare. Une habitante de Loon-Plage réagit aux visuels de la place de la Gare en déclarant « ça donne envie ». Une personne, représentant un commerçant de la place de la Gare, relaye son inquiétude pour l'avenir de son commerce suite aux travaux qui sont envisagés.
- La rue Victor Hugo à Coudekerque-Branche. Plusieurs interventions sur ce point difficile. Un habitant demande de ne pas faire passer les bus dans cette rue : insécurité, passage des bus sur le trottoir, tremblement des maisons, vibrations du sol. Un autre fait vivement part de son insatisfaction concernant l'absence de réponse à trois courriers envoyés au président de la CUD et au maire depuis plusieurs mois. Une riveraine exprime sa vive inquiétude face à l'augmentation du flux prévisibles de bus dans cette rue (passages toutes les 10', stationnement sur la chaussée, accidents,...) et invite le maire à organiser prochainement une réunion publique exclusivement consacrée aux difficultés de la rue Victor Hugo, dans sa partie ouest. L'engagement est pris publiquement par le maire qui informe qu'il va militer pour le scénario « 5 Grandes Lignes ».

- Rues Roger Salengro à Leffrinckoucke, de Zuydcoote à Dunkerque - Rosendaël et avenue de la Mer à Dunkerque – Malo-les-Bains. Un collectif d'habitants a participé à la réunion publique pour dénoncer les nuisances rue Salengro, l'insécurité pour les vélos et les piétons, l'inadaptation de la rue au passage des bus. Après l'annonce de l'abandon du passage rue Salengro par le maire de Leffrinckoucke et l'engagement d'organiser une prochaine réunion publique exclusivement consacrée à cette problématique, plusieurs personnes satisfaites quittent la salle. Le débat se poursuit sur la rue de Zuydcoote (tremblement des maisons, passage des PL, croisement des bus) et sur l'avenue de la Mer, axe Nord / Sud d'accès à la plage, le plus emprunté de l'agglomération, les riverains de cette rue craignent une surcharge de la circulation avec le passage d'une ligne de bus fréquente.
- La desserte des établissements hospitaliers. Ce thème fait l'objet de quelques observations, voire revendications. Un habitant de Bray-Dunes questionne sur la desserte de l'hôpital maritime de Zuydcoote. Plusieurs habitants, de Cappelle-la-Grande notamment relèvent la mauvaise desserte de la Clinique de Flandres, depuis les communes situées au sud de Dunkerque. Un habitant de Coudekerque-Branche regrette que le bus ne s'arrête pas à la clinique Villette ou devant l'entrée l'hôpital de Dunkerque.
- Les connexions avec la Belgique. Ce sujet est fort légitimement abordé à Bray-Dunes. Un adjoint au maire déplore le schéma de transport qui nécessite plusieurs étapes pour accéder au reste de l'agglomération, en rappelant l'importance du tourisme dans la commune. La question de la liaison ferrée avec Adinkerque est également posée. Un autre habitant demande des informations sur les perspectives de gestion des flux croissants du Dunkerquois vers la Belgique.

2.3 Les avis et les questions déposés sur le site Internet

Les deux tiers environ des avis ou expressions postés sur le site Internet concernent essentiellement des sujets très particuliers. Nous les résumons ici.

- Un habitant du Grande-Synthe signale que l'arrêt de bus le plus proche du parc de l'Etoile est à 800 m ce qui rend l'accès impossible pour les personnes handicapées et difficile pour les autres. Il demande un arrêt sur le Parc.
- Un habitant de Rosendaël souligne l'insécurité et le stationnement illicite dans certaines rues : Jules Canis, Gutenberg, Paul Vancassel. Il demande un sens unique dans ces rues et la pose de ralentisseurs.
- Une habitante de Dunkerque, qui constate un nombre important d'usagers de la gare vers Malo souhaite un parcours identique pour les lignes 2 et 3. Elle demande la création d'une ligne entre Cappelle-la-Grande et la clinique de Flandres.

- Un habitant de Bray-Dunes souhaite que le Centre Hospitalier de Dunkerque soit mieux relié à l'est de l'agglomération et demande une modification de l'emplacement de l'arrêt.
- Un habitant de Leffrinckoucke souligne toutes les nuisances liées au passage des bus Rue Salengro. Un autre refuse « en bloc » le passage du bus dans cette rue. Un autre expose les fissures dans sa maison qui seraient dues au passage des bus ainsi que l'insécurité.
- Un usager du vélo de Cappelle-la-Grande stigmatise le mauvais état de la piste cyclable entre sa commune et Dunkerque.
- Un habitant de Tétéghem relève le temps de parcours long pour les enfants qui se rendent au lycée Angellier.
- Un habitant de Cappelle-la-Grande s'exprime sur deux « points noirs » : la faible fréquence des bus (passer de 20' à 10') et la non-adéquation des horaires avec ceux des établissements scolaires.
- Un habitant de Ghyvelde demande le passage dans sa commune de la ligne vers Bray-Dunes pour éviter les longs temps d'attente aux correspondances pour les scolaires vers le lycée Angellier.
- Un habitant de Petite-Synthe suggère le passage d'une ligne par la rue du Banc-Vert vers Saint-Pol-sur-Mer pour faciliter l'accès à Carrefour.
- Un usager du bus de Leffrinckoucke demande une extension du service après 21 h et un assouplissement de la procédure de réservation du Taxi-Bus.
- Un habitant de Bierne, travaillant à Dunkerque, demande la création d'une ligne Bergues/Dunkerque passant par Cappelle-la-Grande et Coudekerque.
- Un habitant de Quaedypre souhaite vivement que Bergues intègre le réseau DK BUS.
- Un habitant de Malo-les-Bains suggère une refonte complète du boulevard de la République « couloir de la mort ».
- Un habitant de Dunkerque propose de désengorger l'avenue de la Mer et de faire passer la ligne de bus par l'avenue du Casino pour desservir le parc Malo, son musée et le CHD.
- Un autre habitant de Dunkerque suggère un itinéraire alternatif à l'avenue de la Mer : passage par Kléber, Turenne, Grévy, CHD, Pont-Neuf et Coudekerque.
- Un habitant de Leffrinckoucke demande si le quartier des Dunes est exclu du scénario « 5 Grandes Lignes ».
- Un habitant de Dunkerque, opposé au passage rue Salengro à Leffrinckoucke, propose d'aménager les passages du bus rue de Garennes : sens unique pour les bus, mise en place de véhicules légers en fin de ligne, création d'une station vélo à Malo Terminus et à la gare de Leffrinckoucke.
- Un autre habitant de Dunkerque craint la désertification de la place de la Gare à l'issue des aménagements liés au projet et des embouteillages suite à l'aménagement de la pénétrante. Un autre s'oppose catégoriquement à l'aménagement de la pénétrante (« projet ridicule ») qui va embêter les entreprises et les riverains.

- Un habitant de Zuydcoote exige le déplacement de l'arrêt situé devant sa maison 50 m plus loin.
- Un internaute de Dunkerque, représentant une entreprise, propose d'avancer par étapes : d'abord mettre en place les bus gratuits le week-end afin de mesurer l'intérêt, puis adapter si nécessaire le réseau et les infrastructures (trajets courts et attentes aux arrêts) en considérant que la majorité ne sera pas intéressée (éviter de dépenser de l'argent public).
- Une salariée de la CUD s'exprime sur les liaisons avec les communes de la périphérie. Sur la liaison Dunkerque-Gravelines avec le nouveau projet, elle craint la rupture de charge au Puythouck, en raison de la suppression des lignes directes, et le retour à la voiture en raison de l'allongement du temps de parcours.
- Une habitante de la rue de la République à Dunkerque rapporte les préjudices subis dans son jardin privé situé juste derrière un arrêt et les nuisances dues, selon elles, aux collégiens. Elle demande le déplacement de l'arrêt.
- Le maire-adjoint de Spycker demande la création d'une desserte de Spycker à Grande-Synthe (démarches administratives, achats dans la zone commerciale du Puythouck et dans les commerces locaux, accès aux équipements publics et aux lycées, etc...)

Plusieurs autres avis négatifs sont exprimés sur la gratuité : une opposition par crainte d'insécurité (Saint-Pol-sur-Mer), une autre opposition car éloignement des arrêts et difficultés de circulation (Saint-Pol-sur-Mer), stationnements gratuits plutôt que les bus (Dunkerque), plus d'incivilité dans les bus (Petite-Synthe), plus de monde en cas de gratuité le week-end engendrera davantage de retards (Grande-Synthe). Un avis positif néanmoins si tous les habitants de l'agglomération sont concernés (association de Wormhout).

Nous relevons également des avis globaux sur le projet : le développement de la multimodalité modes doux (marche, vélo) et Transport Collectif en limitant l'usage de la voiture thermique et en favorisant le partage de la voirie (zone 30 km/h) pour changer progressivement les mentalités (Coudekerque-Village), l'étude du tramway pour se relier à la Belgique (Saint-Georges-sur-l'Aa), le respect des horaires des bus (Grande-Synthe), la mise en place d'une application mobile DK BUS (Zuydcoote), la mise à disposition d'un plan du futur réseau (Saint-Pol-sur-Mer), le réaménagement de certains quais et l'augmentation de la fréquence le soir (Coudekerque-Branche), une réflexion globale intégrant les déplacements et les stationnements pour la voiture (Petite-Synthe), l'instauration de bus légers de 20 places (« light bus ») pour la desserte des zones excentrées (Dunkerque), la prise en compte du label Cap Handeo pour l'accessibilité des PMR (Grande-Synthe), l'augmentation des places réservées aux PMR (Dunkerque), des félicitations pour la clarté du nouveau projet (Dunkerque), les choix proposés par la collectivité en intégrant davantage les sujets liés au vélo (Malo-les-Bains) et la qualité du dossier de concertation (Roubaix)

Quelques avis sur les deux scénarios : une préférence pour « 1 Grand Axe » alors que la présentation semble valoriser le « 5 Grandes Lignes » (Dunkerque), le choix sur « 1 Grand Axe » (Ghyvelde), le scénario « 1 Grand Axe » avec le plus de site propre possible (Roubaix). Un participant à la réunion publique de Rosendaël pense que le scénario « 5 Grandes Lignes » est la meilleure option (fiabilité et temps de parcours moins longs).

Le groupe Europe Ecologie Les Verts Flandre Maritime a posté une très longue contribution (également déposée dans le registre d'expression en mairie de Dunkerque. Elle porte sur :

- *Les transports en commun : desserte des lieux d'intermodalité et des lieux d'attractivité, des temps de parcours réduits, des arrêts accessibles et bien équipés en information, des itinéraires et des horaires lisibles, des bus confortables,...* ;
- La place du vélo et des mobilités actives : un nouveau plan des aménagements cyclables, des compteurs à vélo sur les pistes cyclables, l'aide financière pour l'achat de vélos atypiques, la création d'arceaux et de parkings sécurisés, l'étendue du dispositif DK Vélo,... ;
- La signature de la charte de Bruxelles : objectif de 15 % du vélo dans le partage à horizon 2020, développement des parkings à vélo et de l'usage du vélo (travail, école), voie verte de Dunkerque à Bray-Dunes,... ;
- La place de la voiture dans les villes : voiture à temps partagé, réduction de la vitesse en centre-ville, maison de la mobilité (services), diagnostics de mobilité, plans de déplacements scolaires,... ;
- La réouverture de la ligne ferrée Dunkerque-Adinkerque.

2.4 Les avis et les questions déposés sur les registres d'expression dans les mairies

Nous formalisons la synthèse des contributions écrites reproduites dans les registres d'expression mis à disposition dans les mairies de la Communauté urbaine :

- Une habitante de Cappelle-la-Grande demande davantage de passages des bus à Cappelle et un arrêt de la ligne 8 au niveau de Bricoman.
- A Coudekerque-Branche, un habitant fournit divers plans et schéma pour critiquer la desserte actuelle de Ghyvelde.
- A Dunkerque, un habitant suggère de revoir le tracé de la ligne Leffrinckoucke/Grande-Synthe avec des arrêts en centre-ville à la mairie, place Jean-Bart et Boulevard Alexandre III, afin de favoriser le développement commercial. Un autre interroge sur les conditions d'accès pour les PMR et considère qu'il n'y a pas de nouveauté dans le projet alors que le dispositif Handibus est saturé. Un troisième se déclare favorable à la gratuité des bus, en particulier pour les collégiens et les lycéens ainsi que pour les seniors, avec une mise en œuvre immédiate. Un autre s'inquiète de l'impact de la

gratuité pour les finances locales. Il craint également un accroissement des dégradations et se déclare favorable aux bus payants avec une haute qualité de service : fréquence et rapidité. Un Dunkerquois est opposé au projet : pas de vélo-route, pas de couloirs réservés aux bus, pas de refonte de la place de la Gare. Il se prononce contre la logique de l'investissement.

- Une habitante de Gravelines ne comprend pas l'abandon des bus rapides et directs entre Gravelines et Dunkerque et interroge sur le temps d'attente au Puythouck.
- Deux habitants du quartier de Malo-les-Bains manifestent leur opposition à la gratuité des bus.
- Dans une longue contribution, une habitante de Mardyck demande davantage d'informations (panneaux électroniques) aux extrémités des lignes. Elle relève que les arrêts de bus hors le centre-ville ne sont pas éclairés et in sécurés pour les passagers. Elle proteste contre la faible lisibilité des panneaux horaires et l'inadaptation des horaires des bus avec ceux des trains. Par ailleurs, Elle demande plus de pistes cyclables en particulier vers Loon-Plage et Mardyck. Elle souligne la qualité de l'aménagement à Grande-Synthe, sur la zone Maison Communale – Clémenceau, avec une zone pour le bus et une zone pour la voiture. A cet égard, elle considère que le projet d'aménagement de la RN1 sera utile.
- Un couple d'habitants de Rosendaël souhaite alerter la collectivité sur les problèmes rencontrés par les passages des bus dans la rue du Zuydcoote : voirie pas adaptée, route étroite, maisons qui tremblent, vitesse des bus, etc. Le slogan « plus vite, plus souvent » les inquiète. Un autre habitant souhaite que le nouveau réseau de bus facilite l'accessibilité à la mairie pour les usagers venant de Rosendaël et de Malo-les-Bains.
- Un habitant de Tétéghem propose de faire passer la ligne 4 par Bergues et par Cappelle-la-Grande. Une famille, qui se rend régulièrement à la plage (été et dimanches) constate qu'il est difficile d'y accéder avec la ligne 4, alors que les autres lignes longent la plage.
- Dans la pétition adressée au président de la CUD (avec copie au maire de Leffrinckoucke), signée par 108 personnes, les riverains de la rue Salengro s'opposent au projet de tracé présenté dans le projet et pointent les nombreuses difficultés : rue étroite, difficultés de stationnement, insécurité pour les piétons, les PMR et les mères de famille avec les poussettes sur les trottoirs, etc.
- Un habitant de Spycker rappelle que la ligne la plus importante pour la commune est cette qui dessert Grande-Synthe. En conséquence, il demande une fréquence accrue sur cette ligne. Plusieurs habitants valident cette demande et citent les lieux de destination : Pôle Emploi, commerces, maison médicale, polyclinique, banques, marché, cinéma, mutuelles. D'autres marquent leur accord pour les nouveaux horaires mais demandent une desserte le week-end, ainsi que vers Bourbourg, Bergues et Rosendaël.

3. Les enseignements du maître d'ouvrage

A l'issue de cette concertation, la Communauté urbaine de Dunkerque, maître d'ouvrage du projet, retient prioritairement les enseignements suivants :

- Le principe de la gratuite nécessite d'être expliqué davantage : qui finance, qui est concerné, quand ? Développer des outils pédagogiques pour expliquer les mécanismes de financement du projet et de la gratuité des bus et prendre l'engagement de faire un bilan sur la mise en place de la gratuité les samedis et dimanches avant le déploiement de la gratuité complète en 2018;
- La formulation d'un discours adapté face aux craintes exprimées sur l'insécurité est indispensable ;
- La notion de site propre est peu comprise (parler de voies réservées) ce qui ne facilite pas le discours sur la régularité des temps de parcours ;
- L'absence de présentation des aménagements en centre-ville (place Jean Bart notamment) risque de pénaliser la suite de la concertation. S'engager, en liaison avec la ville de Dunkerque, à développer l'animation de la place pour profiter des espaces qui seront libérés ;
- La disparition des liaisons directes pour les communes les plus éloignées du centre de Dunkerque avec correspondance aux deux stations de correspondance à l'Est et à l'Ouest est mal perçue. L'amélioration du service permettant de multiplier les destinations depuis ces stations de correspondance doit être expliquée ;
- Des riverains se plaignent des nuisances liées au passage des bus (vibrations, tremblement) : réfléchir à des solutions (examen de l'état de la surface de la voirie et reprise de la couche de surface par exemple) ;
- L'articulation bus/vélos doit être mieux formalisée : développement des VLS par la CUD, stationnements sécurisés ou non des vélos en lien avec les stations de bus ;
- L'aménagement de la pénétrante et de la place de la gare devra être plus explicité dans les prochains mois. Des craintes sont déjà exprimées en particulier sur la gestion du trafic ;
- Des points « durs » particuliers devront être traités : rue Victor Hugo à Coudekerque-Branche, Salengro à Leffrinckoucke, plusieurs rues à Dunkerque – Rosendaël et Dunkerque – Malo-les-Bains, boulevard de la République à Dunkerque, rue de la République à Saint-Pol-sur-Mer ;
- Les habitants des communes du sud de l'agglomération expriment leur insatisfaction générale sur les dessertes, notamment le dimanche : des solutions devront être proposées.
- Une réflexion sur l'ajustement des tracés, suite à la concertation, devra être engagée.